

Echappée Jurassienne Pédestre - Étape 19 : Saint Cergue - Gare de Gland



Petit train Nyon > La Cure (© Benjamin Becker/Jura Tourisme)



Infos pratiques

Pratique : Rando pédestre

Durée : 5 h

Longueur : 19.8 km

Dénivelé positif : 317 m

Difficulté : Moyen

Type : Itinérance

Thèmes : Faune et flore, Histoire
et patrimoine, Naturel

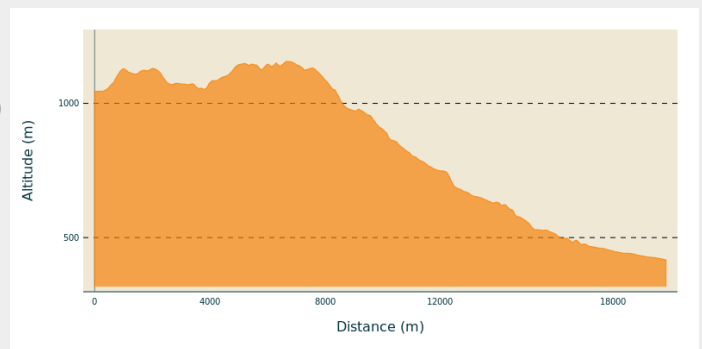
Itinéraire

Départ : Saint-Cergue

Arrivée : Gland

Balisage :  GR® (Grandes Randonnées)

Profil altimétrique



Altitude min 417 m Altitude max 1156 m

2ème étape de l'itinéraire Suisse de l'Échappée Jurassienne. Après le sommet de la Dôle et de la Barillette, place à une lente descente pour rejoindre les bords du lac Léman, mais avant cela, passage obligatoire par la chartreuse d'Oujon au cœur du Parc naturel du Jura Vaudois.

Après un passage par quelques fermes et troupeaux de vaches, les randonneurs rejoignent le ruisseau de la Combe, début du sentier des Toblerones. Attention, ici pas de chocolats, mais des blocs de béton, utilisés comme ligne de défense anti-char en 39-45. La nature ayant repris ses droits, cette ligne de défense pas comme les autres vient s'intégrer dans la nature le long de cette rivière rafraichissante comme des œuvres de land art... Surprenant !

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques



Recommandations

- Pensez à vous munir de votre passeport en cas de contrôle des douanes à la frontière.
- En suisse, suivez le balisage pédestre jaune et référez-vous au Topoguides

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de prendre de quoi vous ravitailler, de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces.

Dans le Jura, les randonnées empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers...).

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jeter aucun détritrus, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

i Lieux de renseignement

Jura Tourisme

17 rue Rouget de Lisle, 39009 LONS-LE-SAUNIER

sejour@jura-tourism.com

Tel : 03 84 87 08 88

<https://www.jura-tourism.com/>

